



UNIVERSITE PAUL SABATIER
TOULOUSE III

Projet de Structure **U**niversitaire de **P**édagogie

Développer les services nécessaires pour

susciter, accompagner et valoriser

les projets portés par des équipes d'enseignants
et favorisant de nouvelles situations pédagogiques

Isabelle Chênerie
vice-présidente déléguée aux TICE,
à l'Évaluation et à la Cellule Universitaire de Pédagogie

Février 2004
version 1.0

Sommaire

Résumé	3
A – Contexte	4
1. Au niveau national	4
2. Au niveau local	5
B – Missions de la SUP	5
1. Objectifs	5
2. Champs de compétences	6
C – Exemples d’actions	7
D – Fonctionnement	10
1. Schéma fonctionnel	10
2. Liens avec les différents interlocuteurs	11
E – Statuts et moyens	13
1. Direction	13
2. Moyens humains	13
3. Locaux et équipements	13
4. Fonctionnement	14
Annexes	15

Résumé

Contexte

Dans un contexte de profonds changements du paysage universitaire et avec le développement des Technologies d'Information et de Communication pour l'Enseignement (TICE), les universités françaises encouragées par le Ministère sont mobilisées pour améliorer la qualité de leur enseignement.

Dans ce but, plusieurs universités ont mis en place des Structures Universitaires de Pédagogie (SUP).

La mission

Le professeur Sautereau, président de l'université, a nommé Isabelle Chênerie vice-présidente déléguée aux TICE, à l'évaluation et à la cellule universitaire pédagogique, lui confiant en application du texte stratégique du contrat quadriennal la mission d'instruire le regroupement au sein d'une SUP de l'évaluation, du développement des TICE et de la formation continue des enseignants.

À l'initiative de la vice-présidente déléguée, un groupe de réflexion a été formé à cette fin. Ses travaux ont privilégié la concertation avec les acteurs de l'université, les partenaires extérieurs, les autres SUPs et le Ministère.

Objectifs de la SUP

Susciter, accompagner et valoriser les projets portés par des équipes d'enseignants et favorisant de nouvelles situations pédagogiques.

Champs de compétence

- espace d'information pour l'enseignement
- dispositif de formation continue des enseignants
- ressources et dispositifs pédagogiques
- accompagnement de projets pédagogiques
- évaluation des formations et des enseignements
- environnement pédagogique

Principes de fonctionnement

La SUP

- fédère trois axes (évaluation, TICE et formation des enseignants),
- travaille étroitement avec les Conseils de l'université,
- collabore avec les composantes (correspondants spécifiques),
- collabore avec de nombreux services (CICT, SCOM, SCD, SCUIO, FORCO, ...) et des structures extérieures à l'université (IUFM, laboratoires de sciences de l'éducation, ...).

Les liens avec les différents interlocuteurs de la SUP se concrétisent au travers d'échanges réguliers et de mutualisation de compétences.

Statuts et moyens

Il est souhaitable que la SUP soit sous la responsabilité de la vice-présidence déléguée et administrée par un conseil.

L'équipe minimale à mettre en place doit permettre le démarrage du fonctionnement de la SUP dès la rentrée 2004-05.

Des locaux équipés sont nécessaires à la SUP pour mener ses différentes activités (lieu d'accueil, évaluation, documentation pédagogique, réunions).

Le fonctionnement de la SUP est lié aux lignes budgétaires du plan quadriennal concernant l'évaluation, la CUP et les TICE.

A – Contexte

Ces dernières décennies ont vu de profonds changements s'opérer dans le paysage universitaire français :

- variations démographiques avec l'explosion des années 1980 et du début des années 90, suivies d'une décline d'ampleur restreinte depuis 1995-96 ;
- hétérogénéisation des populations étudiantes en terme de motivation, de projet professionnel et de bagage disciplinaire.

Plus près de nous, le passage au LMD change totalement l'organisation des formations. Simultanément l'université doit faire face à un renouvellement massif des enseignants chercheurs et à une désaffection des filières scientifiques générales par les étudiants qui, si elle devait se pérenniser, serait alarmante pour le flux de candidats au doctorat qui alimente les laboratoires de recherche. Enfin l'utilisation de nouveaux supports d'enseignement, avec les TICE, ouvre la voie à une pédagogie innovante mais demande aussi aux enseignants de nouvelles compétences techniques.

Face à cette situation, le monde universitaire propose de nouvelles orientations.

1. Au niveau national

En 1998 le Colloque Interuniversitaire sur les Méthodes d'Évaluation (CIME) pose les premières bases des services universitaires de pédagogie (SUP). Il propose comme définition :

- « ... un SUP est défini comme assurant au moins 2 missions parmi les 3 suivantes :
- contribuer à la formation pédagogique à l'enseignement supérieur,
 - assurer une assistance technique à l'évaluation des enseignements,
 - soutenir concrètement les innovations pédagogiques. »

Ce travail de réflexion mené sur le terrain à propos de l'enseignement à l'université est repris par le Ministère qui commande successivement trois rapports :

- rapport Déjean (février 2002) : « Évaluation de l'enseignement dans les universités françaises »,
- rapport Petit (mars 2002) : « Amélioration pédagogique à l'université »,
- rapport Porchet (mars 2003) : « Attrait et qualité des études scientifiques universitaires ».

Simultanément plusieurs structures de type SUP se mettent en place dans des universités. En 1998 le congrès CIME en recense 14, à l'état embryonnaire ou opérationnel.

Aujourd'hui ce mouvement se poursuit, les universités se mobilisent pour permettre aux enseignants de proposer un enseignement de qualité adapté au profil des étudiants actuels, intégrant de nouvelles pratiques telles que l'évaluation des formations ou les Technologies d'Information et de Communication pour l'Enseignement (TICE). Le tableau donné en annexe 1 regroupe un certain nombre d'exemples.

La Direction de la Technologie encourage cette évolution, en prônant « le déploiement des infrastructures pour la pédagogie et la modernisation des pratiques d'enseignement ».

Enfin le Comité National d'Évaluation publie en novembre 2003 le « Livre des références, conçu comme un outil d'aide à la mise en place de procédures internes de contrôle de la qualité et comme un document qui facilitera l'entrée des établissements dans l'espace européen de l'enseignement supérieur ». Nous y relevons la référence A II intitulée « la mise en œuvre de l'offre de formation », qui stipule en A.II.4 :

- « L'établissement a une politique d'amélioration pédagogique :
- critère 1. Il existe un service ressource, en liaison avec le CEVU, qui favorise la réflexion pédagogique.
 - critère 2. Il existe des dispositifs de soutien à l'expérimentation pédagogique.
 - critère 3. L'engagement pédagogique des enseignants chercheurs est valorisé.
 - critère 4. Des formations sont proposées aux enseignants chercheurs. »

La réflexion engagée à l'occasion de ce projet s'est largement inspirée de ce référentiel qui traduit les orientations préconisées par le Ministère.

2. Au niveau local

En 1999, l'université Paul Sabatier se dote de deux chargés de mission au développement des NTE-NTIC et d'un chargé de mission à l'évaluation des formations, puis à l'Enseignement et à la Pédagogie. L'un des objectifs essentiels du moment est de lutter contre l'échec en DEUG, contre la désaffection des filières scientifiques et de développer l'utilisation des TICE et de l'évaluation. Les projets de développement de ressources multimédia sont favorisés, la dernière enquête en date (juin 2003) recense 32 projets TICE actuellement en attente (voir annexe 2).

Dans la foulée le plan quadriennal 2002-06 définit une Cellule Universitaire de Pédagogie (CUP) « associant étroitement les TICE, l'évaluation et l'aide pédagogique aux enseignants », s'inscrivant dans la démarche des SUP.

En 2003 une vice-présidence déléguée aux TICE, à l'évaluation et à la CUP est créée, avec l'idée de fédérer les différents axes de travail déjà en route à l'UPS et de progresser en direction d'une Structure Universitaire de Pédagogie. La première mission qui lui est confiée est de proposer un projet de Structure Universitaire de Pédagogie (SUP) pour l'UPS. Les conseils (CEVU et CA) doivent se prononcer sur ce projet, de façon à structurer à l'UPS les champs de l'évaluation des formations, des TICE et de la formation continue des enseignants qui font partie des missions que toute université doit assurer.

C'est le travail du groupe formé en juillet 2003 par la vice-présidente déléguée qui est résumé dans le présent document. Il se préoccupe à la fois de réorganisation de l'existant mais aussi d'innovation et débouche sur des propositions concrètes.

La méthode adoptée est basée sur la réflexion et la concertation.

Une première phase a permis, après exploration des structures mises en place dans d'autres universités et prise en compte du contexte local, de dessiner l'économie générale du projet. La consultation des acteurs de l'université (enseignants chercheurs, personnel administratif et technique, étudiants) a été engagée pour les informer, discuter et aller plus avant dans l'élaboration du projet (lire en particulier en annexe 3 les résultats de cette consultation).

Des partenaires extérieurs tels que l'IUFM ou le CIES ont également été consultés, tout comme des interlocuteurs particulièrement concernés au Ministère. Ainsi, l'Agence de Mutualisation des Universités et Établissements (AMUE) s'est dite intéressée par l'expérience d'une université dans laquelle il y a une volonté présidentielle de mettre en place une SUP ; Philippe Perrey, chef de bureau sous direction de la politique contractuelle au ministère, encourage cette initiative ; Daniel Richard, chef du bureau TICE à la direction de la Technologie se dit préoccupé par le retard de l'UPS dans le développement des TICE.

B – Missions de la SUP

1. Objectifs

Il s'agit de susciter, d'accompagner et de valoriser les projets portés par des équipes d'enseignants et favorisant de nouvelles situations pédagogiques.

Cet objectif peut se décliner en trois points :

- proposer une aide concrète aux équipes d'enseignants sur le terrain,
- constituer une force de réflexion et de proposition pour la construction de la politique de formation définie par les Conseils,
- participer à la mise en œuvre de cette politique.

2. Champs de compétences

Les champs de compétences de la SUP sont répertoriés dans le tableau ci-dessous ; les exemples illustratifs, indiqués dans la colonne de droite, sont détaillés au paragraphe C.

	Exemple
1 - Espace d'information pour l'enseignement	
<u>En ligne</u>	
- Conception et animation de l'espace pédagogique sur l'Intranet de l'UPS	
- Sélection, traitement et mise à disposition d'informations pédagogiques	1
<u>Sur place</u>	
- Création d'un espace d'accueil pour les enseignants	
- Constitution d'un fonds documentaire pour l'enseignement	
- Constitution d'une bibliothèque de projets et expériences d'enseignements	
- Accès à l'espace pédagogique en ligne	
2 - Dispositif de formation continue des enseignants	
Constitution de l'offre de formation	
- mise en place d'enquêtes de besoins	
- proposition de stages	2
- gestion de l'appel d'offre pour leur réalisation	
- traitement de l'évaluation des stages	
Propositions pour une politique de formation de l'établissement	
Mise en œuvre de la politique de formation de l'établissement	
3 - Ressources et dispositifs pédagogiques	
Mise en place des appels à projets de création de ressources	
Aide à la conception et à l'utilisation de ressources	3
Aide à la mise en place de dispositifs d'enseignement	4
Traitement des aspects juridiques pour les ressources TICE	
Recherche et mise à jour des ressources proposées sur l'espace pédagogique Intranet	
Constitution d'un catalogue de ressources multimédia indexées	
Propositions pour une politique d'aide à la création et à l'exploitation de ressources pédagogiques TICE	
4 – Accompagnement de projets pédagogiques	
Aide à la formalisation de projets d'équipes pédagogiques	
Montage de dossiers de financement	
Mise à dispositions d'outils TICE et d'évaluation	5
Proposition de documentation pédagogique et de formations pour les enseignants	
Suivi, analyse et bilan des projets	

5 – Évaluation des formations et des enseignements

Mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'établissement	
Accompagnement dans la mise en œuvre des propositions des commissions paritaires	
Analyse globale des résultats des campagnes d'évaluation, aide à la mutualisation des solutions issues des commissions paritaires	
Proposition de pistes de réflexion sur l'évaluation	6

6 – Environnement pédagogique

Identification des besoins en équipements pour l'enseignement	7
Rédaction de documents de référence pour la construction ou l'aménagement d'espaces dédiés à l'enseignement (localisation, ergonomie, dispositifs techniques, etc.)	

Les champs de compétence apparaissent comme très variés, depuis les TICE en passant par l'évaluation jusqu'à la pédagogie et la formation des enseignants. La SUP doit mettre en cohérence ces différents points de vue et aider à les intégrer simultanément dans des projets pédagogiques. Le paragraphe suivant illustre ces divers champs à travers des exemples concrets.

C – Exemples d'actions

Exemple 1 (*Sélection et mise à disposition d'informations pédagogiques*)

L'espace pédagogique Intranet de l'UPS doit assurer, après contrôle, l'accès à l'ensemble des personnels et des étudiants.

Des rubriques clairement identifiées leur permet de trouver des informations variées :

- syllabus des formations,
- annuaire électronique des équipes pédagogiques,
- annuaire électronique des étudiants,
- annales,
- modalités de contrôle des connaissances,
- catalogue de ressources TICE disponibles localement ou sur Internet.

Et plus spécifiquement pour les enseignants :

Des outils pour faciliter la gestion du quotidien

- des fichiers modèles de relevés de notes,
- des outils pour le traitement statistique des notes,
- des modèles de ressources TICE (QCM, cours en ligne, etc.).

Des outils de travail

- les textes officiels (ministère, direction de la technologie, AMUE, BO, JO, etc.),
- la liste des congrès et séminaires concernant l'enseignement supérieur,
- l'offre de formation continue pour les enseignants,
- des tableaux de bord sur les pratiques pédagogiques.

Exemple 2 *(Constitution de l'offre de formation des enseignants)*

Pour répondre à l'évolution des publics accueillis à l'université, il faut offrir aux enseignants de nouveaux thèmes de formation :

- maîtrise des techniques multimédia,
- gestion des groupes d'apprenants en fonction de leur effectif,
- tutorat, accompagnement, médiation,
- théories d'apprentissage,
- analyse des pratiques d'enseignement,
- création de scénarios d'enseignement.

Il s'agit de suivre trois idées directrices :

- prendre en compte les demandes spontanées des enseignants ;
- proposer des formations théoriques susceptibles d'amener des éléments répondant à des problématiques constatées sur le terrain ;
- favoriser des formations intégrées à des projets pédagogiques, de façon à garantir un réinvestissement des compétences acquises par les enseignants en stage.

Exemple 3 *(Aide à la conception et à l'exploitation de ressources)*

Les TICE devenant un support courant de formation, les enseignants doivent disposer d'une structure d'appui pour créer et exploiter des ressources variées et organisées :

- banques d'images,
- documents scannés (plans, documents authentiques, ...),
- documentations techniques et catalogues en lignes,
- cours en ligne,
- supports de cours,
- exercices, QCM,
- outils d'autoévaluation.

La SUP propose une aide à la conception pédagogique de ressources (définition des objectifs et structuration du document au service de ses objectifs) et des formations à l'utilisation des outils TICE. Elle favorise la mutualisation de toutes les ressources en les groupant dans un catalogue normalisé mis à disposition des enseignants sur l'intranet. Elle recherche des moyens de financement et diffuse tous les appels à projets émis par le ministère, la région, l'Europe, etc.

Exemple 4 *(Aide à la mise en place de dispositifs d'enseignement)*

Quand le ministère propose de nouveaux dispositifs d'enseignement, la SUP constitue un relais d'information et un lieu d'échanges, aidant ainsi à la mise en œuvre de ces dispositifs tels que :

- TER (travaux d'études et de recherches),
- c2i (certificat en compétences informatiques et Internet),
- LMD.

Elle met à disposition les textes officiels, les recommandations du CEVU ainsi que des exemples de maquettes issues d'autres établissements.

Elle organise des rencontres entre différentes formations pour favoriser les échanges et l'enrichissement mutuel.

Exemple 5 *(Accompagnement de projets pédagogiques)*

Voici un exemple de projet SUP :

La difficulté de gestion de l'hétérogénéité des étudiants entrants à l'IUP a été constatée dans six départements sur les huit évalués en 2002/2003. Ce constat suggère l'idée d'un projet pédagogique, qui doit traiter les points suivants :

- Évaluation du bagage de connaissances d'un étudiant entrant à l'IUP : on peut penser à des batteries de tests, avec un traitement informatisé. Il doit en sortir un bilan individuel par étudiant, qui repère les lacunes.
- Proposition d'un programme de formation individuel, axé sur les lacunes, en autoformation. On peut penser à l'utilisation de ressources multimédia et/ou de livres, avec un guide de travail précis, ainsi qu'un accompagnement de type tutorat par des enseignants. Il faut se poser la question de la position et de la durée de cette période d'autoformation.
- Nouvelle évaluation du bagage de connaissances des étudiants, avec les mêmes tests qu'au départ, pour donner les moyens, à l'étudiant comme à l'enseignant, de mesurer l'amélioration.

Ce projet a été proposé aux départements concernés, trois d'entre eux ont répondu positivement. À plus long terme l'idée est de mutualiser les résultats de ce projet entre tous les départements concernés et d'assurer une continuation du travail avec d'autres départements de façon à partager l'effort d'investissement des enseignants.

Exemple 6 *(Proposition de pistes de réflexion sur l'évaluation)*

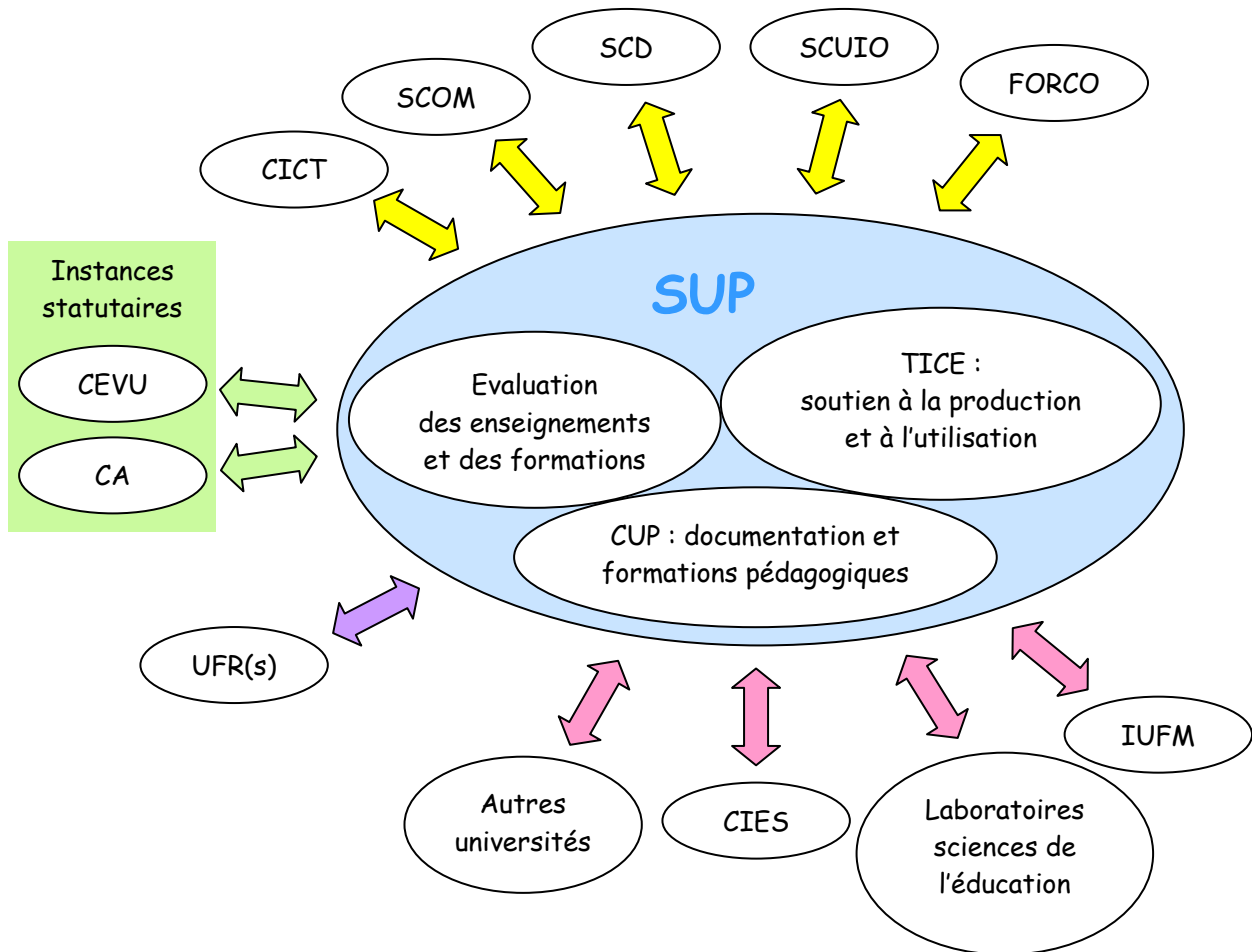
- En complément des outils standard d'évaluation des formations et des enseignements déjà utilisés à l'UPS, la construction de nouveaux outils autorise des procédures d'évaluations plus personnalisées, avec des questionnaires spécifiques, applicables sur de petits échantillons. Il s'agit de gagner en réactivité, d'améliorer le conseil aux enseignants et de faire évoluer les pratiques d'évaluation.
- L'évaluation des formations ne doit pas se réduire à la consultation des étudiants et des enseignants. Elle gagne à être complétée par l'étude de données statistiques sur l'origine des étudiants et leur parcours après la formation. Il faut se donner les moyens de multiplier les indicateurs et d'enrichir l'analyse des résultats d'évaluation.
- Le processus d'évaluation est susceptible de favoriser la définition des finalités des formations, le dialogue étudiants-enseignants, la consolidation des équipes pédagogiques et, plus généralement, l'évolution et les innovations. La SUP peut, à travers sa stratégie d'évaluation, utiliser ces effets secondaires comme leviers de progression.

Exemple 7 *(Identification des besoins en équipements pour l'enseignement)*

Afin d'optimiser l'aménagement de nouveaux lieux d'enseignement, il est primordial de mettre à disposition des différents responsables les informations nécessaires à l'établissement des cahiers des charges. Une classification des différentes activités d'enseignement et des types d'aménagements correspondants (conseils ergonomiques, plans type, liste des équipements techniques et/ou TICE) favorise les choix pertinents, garantit la cohérence des projets et pérennise les investissements.

D - Fonctionnement

1. Schéma fonctionnel



Le schéma ci-dessus fait apparaître que :

- La SUP fédère les trois axes (évaluation, TICE et formation des enseignants) pour assurer une progression cohérente et un enrichissement mutuel à travers des projets croisés.
- La SUP échange avec les conseils : elle propose des actions, fournit des bilans réguliers pouvant servir d'indicateurs au moment où ils établissent la politique d'enseignement de l'université. La SUP participe à la mise en œuvre de cette politique sur le terrain.
- La SUP collabore avec les UFR, à travers des correspondants élus dans chacune d'elles. Elle anime l'équipe de ces correspondants, les aide à échanger leurs expériences, les informe et leur propose des formations, pour en faire des relais efficaces sur le terrain. Réciproquement ces correspondants peuvent informer à tout moment de l'état des projets pédagogiques de leur composante et signaler les préoccupations des enseignants, garantissant ainsi une action fortement liée au terrain.
- La SUP a un champ d'action nécessitant une collaboration avec de nombreux services. Sont ainsi concernés le Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse (CICT) et le Service Commun Multimédia (SCOM) pour les aspects techniques des TICE et la réalisation de ressources ; le Service Commun de Documentation (SCD) pour l'accès aux ressources, leur indexation et la veille docu-

mentaire ; le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) pour les liens entre projets pédagogiques et orientation des étudiants (A2P2, parcours différencié, réorganisation positive) ; la Formation Continue et, plus largement à l'extérieur de l'université, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), les laboratoires de recherche en sciences de l'éducation pour la formation des enseignants ; les autres universités pour une mutualisation des expériences et des ressources.

Cela nécessite de préciser clairement les liens fonctionnels avec tous ces interlocuteurs, ce que nous avons fait en accord avec chacun d'eux, dans les termes décrits ci-dessous.

2. Liens avec les différents interlocuteurs

- **CICT** (centre interuniversitaire de calcul), pour les aspects techniques
 - Site pour l'enseignement
Le CICT met à disposition de la SUP ses moyens informatiques et de communication pour l'hébergement d'un serveur web. La SUP s'engage à respecter la charte de bon usage des ressources du CICT. Elle est responsable de l'information diffusée sur son serveur.
 - Support technique
Le CICT assure l'accompagnement technique des projets SUP et met à son service toutes ses compétences en terme d'ingénierie dans le cadre de ses missions.
- **SCOM** (service commun multimédia), pour le développement de ressources audiovisuelles et multimédia
 - La SUP s'appuie sur le SCOM chaque fois que c'est nécessaire pour tout ce qui est audiovisuel, visioconférence et développement de ressources multimédia.
 - Équipements audiovisuels
La SUP définit les besoins en équipements audiovisuels pour l'enseignement.
Le SCOM propose des solutions techniques qui concilient ces besoins avec les contraintes liées à la cohérence de l'ensemble du parc audiovisuel (équipements de visioconférence, de vidéo projection, de salles audio-visuelles) de l'UPS.
 - Création de ressources TICE
La SUP collecte les demandes de médiatisation de ressources multimédia, elle aide à la formulation d'un projet pédagogique global, et établit un cahier des charges technique précis en collaboration avec le SCOM.
Le SCOM propose des solutions techniques adaptées, il assure la réalisation des ressources suivant le cahier des charges et assure l'archivage des versions successives.
- **SCD** (service commun de la documentation)
 - Catalogue de ressources multimédia
La SUP assure une veille Internet, collecte des ressources multimédia.
Le SCD construit le catalogue normalisé de ces ressources offrant la possibilité d'utiliser un moteur de recherche pour guider la consultation.
La SUP fait vivre ce catalogue : elle informe les enseignants de son contenu et de son évolution, elle organise des démonstrations et favorise l'utilisation des ressources dans le cadre de projets pédagogiques.
 - Fonds de documentation pédagogique
La SUP identifie des ouvrages pédagogiques utiles aux projets en cours ou à venir.
Le SCD fait l'acquisition de ces ouvrages et les met à disposition des enseignants.

La SUP favorise l'utilisation de ces ressources documentaires en animant des groupes de lecture et des conférences par les auteurs.

- Formation des personnels aux techniques documentaires
Le SCD dispose de personnels compétents pour les techniques de recherche documentaire, elle propose des formations aux personnels de l'UPS et plus particulièrement aux enseignants.
La SUP inscrit ces formations dans l'offre de formation continue pour les enseignants.
- **SCUIO** (service commun universitaire d'information et d'orientation)
 - Construction des parcours individualisés des étudiants
Le SCUIO participe au suivi des étudiants entrants par des entretiens réguliers, il assure l'ingénierie des dispositifs d'accompagnement pour l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant et il participe à la formation des enseignants référents.
La SUP favorise les projets pédagogiques tendant à faciliter la transition lycée/université et le suivi pédagogique des étudiants.
Elle organise des échanges d'informations entre les conseillers d'orientation psychologues et l'équipe pédagogique.
Ainsi l'accompagnement individuel de l'étudiant est assuré conjointement du point de vue de son projet professionnel et de ses apprentissages.
 - Ouverture de l'enseignement sur le monde professionnel
Le SCUIO E4 dispose d'une information régulièrement mise à jour sur les secteurs, les métiers, les entreprises et l'Observatoire de l'emploi. Il propose aux filières des modules d'aide à l'insertion professionnelle. Dans le cadre de la VAE, il organise la formation des enseignants référents (lien diplôme/expérience professionnelle).
La SUP propose entre autres des projets pédagogiques construits à partir des métiers, illustrés par des visites d'entreprises proposées par la Région. L'apprentissage de notions théoriques se trouve ainsi d'emblée justifié par les observations des étudiants sur le terrain.
- **FORCO** (formation continue)
 - Formation continue des enseignants en pédagogie
La SUP définit l'offre de formation continue pour les enseignants et assure le suivi et l'évaluation des stages.
La FORCO gère administrativement et financièrement ces stages, suivant le même mode que pour la formation des personnels IATOS.
 - Échanges entre formations initiale et continue
La SUP et la FORCO organisent régulièrement des échanges entre enseignants des formations initiale et continue pour nourrir les réflexions de part et d'autre en rapprochant des points de vue différents sur la formation.
- **Relations extérieures**
 - Collaboration avec l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres)
La SUP identifie sur le terrain des besoins en formation pédagogique et met en place une politique de formation, l'IUFM propose des formations adaptées.
La SUP et l'IUFM organisent des réunions régulières pour s'informer mutuellement des questions posées par le terrain par les enseignants et des recherches effectuées dans les laboratoires de recherche IUFM.
 - Collaborations avec les laboratoires de Sciences de l'éducation
La SUP repère des questions d'enseignement rencontrées par les enseignants sur le terrain, elle sollicite les laboratoires de Sciences de l'éducation concernés, en particulier le LEMME de l'UPS et les laboratoires de l'UTM.
Ils font découvrir leur champ de recherche aux enseignants.

- Collaboration avec le CIES (centre d'initiation à l'enseignement supérieur)
Le CIES assure la formation initiale des moniteurs et en particulier propose un cadrage de la situation pédagogique.
La SUP assure la formation continue des enseignants et répond aux demandes plus ciblées d'enseignants expérimentés.
Le CIES et la SUP se consultent pour assurer une cohérence dans la progression de la formation initiale à la formation continue.
- Échanges avec les autres universités
Les établissements d'enseignement supérieur toulousains ont constitué en juin 2003 un groupe de réflexion sur le thème du développement des TICE. La SUP participe activement à ce groupe et encourage les enseignants de l'UPS à s'y intégrer.
Elle est également présente dans les instances nationales (AMUE) pour amener sa contribution à la mutualisation de projets universitaires.

E – Statuts et moyens

Les statuts et moyens de la SUP sont mis en place pour une durée de deux ans au bout de laquelle ils seront réévalués au vu du bilan d'activités réalisé à cette échéance.

1. Direction

La SUP est sous la responsabilité de la vice-présidence déléguée aux TICE, à l'évaluation et à la CUP qui coordonne ses activités. Dans certaines universités la SUP est rattachée administrativement à la Présidence, dans d'autres à la formation continue.

La SUP se dote d'un conseil sur le modèle de celui du SCUIO.

2. Moyens humains

Pour démarrer à la rentrée 2004-05, il est souhaitable que des moyens humains soient affectés à la SUP par les différents services de l'UPS concernés, en accord avec ses derniers :

- 1 poste accueil, secrétariat, veille Web ;
- 1 poste ASI (responsabilité technique de l'évaluation, TICE) ;
- 1/2 poste documentaliste, compétent en indexation ;
- 1 ingénieur pédagogique chargé du développement de projets TICE (conception de dispositifs d'apprentissage, formation aux outils TICE, gestion et coordination de projets) ;
- pour les enseignants des primes pédagogiques convertibles en décharges de service, à hauteur de 400 heures d'enseignement.

Sur le terrain, l'équipe SUP s'appuie sur ses correspondants dans les composantes (contribution de ces composantes au dispositif).

3. Locaux et équipements

La SUP joue différents rôles :

- elle constitue un lieu d'accueil pour les enseignants et les équipes pédagogiques ;
- elle héberge les moyens techniques nécessaires à l'évaluation des formations ;
- elle héberge une documentation pédagogique sous forme de documents papier et électroniques ;
- elle héberge les formations proposées aux enseignants ;
- elle abrite des réunions fréquentes.

Pour assurer toutes ces fonctions, la SUP a besoin de locaux équipés en conséquence (meublier, matériel bureautique, réseau, etc.).

4. Fonctionnement

La SUP fonctionne sur les budgets correspondant, dans le plan quadriennal, aux annexes 1.1.3b (projet de création d'une CUP), 1.1.3d (évaluation de l'offre de formation), 6.3.1 (moyens informatiques des UFR, serveurs mutualisés et postes de travail destinés aux formations habilitées pour l'enseignement) et 6.4 (équipements informatiques et multimédia, dispositifs de formation, coopération régionale, nationale et internationale et systèmes d'information incluant la formation des personnels).

Annexes

Annexe 1 : Structures Universitaires de Pédagogie existantes
page 16

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des projets TICE en cours
page 17

Annexe 3 : Synthèse de l'enquête sur le terrain
page 19

Annexe 1

Structures Universitaires de Pédagogie existantes

Université (nbre étudiants)	Nom structure Statut	Champs d'action	Effectifs ITAOS
Amiens (20 000)	SUP Service Commun	Formation des enseignants Évaluation des formations (TICE pris en charge par une autre structure)	- 1,5 poste adm.
Angers (16 000)	SAPE Service de la présidence	Formation des enseignants Évaluation des formations (TICE pris en charge par une autre structure)	- 1,1 poste adm.
Bordeaux II (17 000)	CRAME Service Commun	Formation des enseignants Évaluation des formations Innovation pédagogique (dont TICE)	- 2 postes tech. - 1 poste ing.
Bretagne occidentale (18 000)	URAFF Unité de recherche action rattachée à la FORCO	Formation des enseignants Aide à la conception et à la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants Documentation pédagogique	- 0.5 poste adm. - 1 poste ing.
La Rochelle (7 000)	IDEA Institut	Recherche en didactique et pédagogie TICE Formations des personnels aux outils TICE	- 0.5 poste adm. - 1 poste tech. - 1 poste ing.
Lyon 1 (27 000)	PRACTICE Service général	Formation des enseignants Projets pédagogiques innovants TICE	- 12 personnes (statuts ?)
Marne la Vallée	CAP rattaché à la direction des enseignements	Formation pédagogique des enseignants Production de documents pour l'enseignement Innovation pédagogique (dont TICE)	
Paris 8 (26 500)	SUFICE Service commun	Formation des enseignants	
Paris 10 (30 000)	COMÈTE Service commun	TICE (groupement NTE + FOAD + audiovisuel)	- 1 poste adm - 15 FOAD - 15 audiovisuel
Montréal (Canada) (52 500)	CEFES	Formation des enseignants Intégration des TICE en enseignement Information pour les enseignants	- 12 adm. et tech.
Namur (Belgique) (4 500)	Service pédagogique universitaire de Namur	Formation des enseignants Évaluation des formations TICE	- 0,25 poste adm. - 1 assistant - 2 adm. TICE - contractuels/proj.

Annexe 2

Tableau récapitulatif des projets TICE en cours
en réponse à l'enquête UPS de juin 2003

N°	UFR	Intitulé	Porteur(s)
1	Dentaire	FOAD Maroc, Liban, Espagne, Côte d'Ivoire (cadre convention internationale)	G. Paloudier, D. Duran, M. Blandin et al.
2	Dentaire	Serveur pédagogique diplôme interuniversitaire d'Endodontie	P. Calas
3	Dentaire	Serveur pédagogique médecine et chirurgie buccale (coproduction internationale)	C. Madrid
4	Dentaire	Supports de cours en ligne pour les 3 cycles	G. Paloudier, D. Duran, C. Madrid, et al.
5	E4	Portail web E4	S. Puech
6	IUP	emi@ge (campus numérique national, coproduction internationale)	D. Marquié
7	IUP	estic (coproduction nationale)	A. Aoun, P. Bazex, M. Taïx
9	IUT	DUT GEA et Licence Professionnelle de Commerce Electronique à distance	O. Catteau, P. Latu, C. Vaillant
8	IUT	IUT en ligne (campus numérique national)	J.-L. Bach
10	IUT	Suivi des activités pédagogiques	O. Catteau, P. Latu
11	LV	Enseignement des langues à distance	S. Abriols, A. Dutech, P. Murillo + FORCO
12	LV	Enseignement multimédia des LV, projet canal U (projet interuniversitaire Toulouse)	S. Abriols, A. Dutech, P. Murillo
13	Médecine	Campus numérique d'ORL (coproduction nationale)	E. Serano
14	Médecine	Campus numérique de formation médecine continue (coproduction nationale)	J. Lagarrigue
15	Médecine	Campus numérique en micro-biologie médicale (coproduction nationale)	N. Marty
16	Médecine	Campus numérique en neuro-chirurgie (coproduction nationale)	Y. Lazorthes
17	Médecine	Complexe Multimédia d'Enseignement (CEM)	J.-P. Soleilhavou, C. Vincent
18	Médecine	Équipe médicale virtuelle francophone (appel d'offre national)	E. Serano, N. Jayr
19	Médecine	Serveur pédagogique des facultés de médecine de Toulouse	Y. Lazorthes, H. Chap, E. Serano
20	MIG	em@ths/FICUS (campus numérique national, coproduction internationale)	M. Masmoudi

N°	UFR	Intitulé	Porteur(s)
21	PCA	Archivage d'expériences de Physique sur supports audiovisuels	G. Massas
22	PCA	Cours d'Optique en vidéoprojection	P. Destruel
23	PCA	Documentation photo-vidéo en chimie physique	D. de Caro, R. Poteau
24	PCA	Enseignement de la Télédétection entre Universités à Distance sur l'Environnement (ETUDE)	G. Flouzat
25	PCA	Mise en réseau Spice	J. Galy
26	PCA	Préformation à la technologie des circuits intégrés	AIME
27	PCA	Simulateur de machine outil à commande numérique	P. Lagarrigue
28	PCA	Université En Ligne (coproduction nationale)	M. Aubès
29	Pharmacie	Site pédagogique pharmacie	R. Bastide, H. Benoit, L. Chavant et al.
30	STAPS	Site UFR STAPS	H. Tribet
31	STAPS	Utilisation de ressources info en ligne pour les TP informatiques	H. Tribet
32	SVT	Banque d'images	C. Roux, N. Séjalon

Annexe 3

Synthèse du travail de consultation des acteurs

Deux modalités de consultation ont été utilisées :

- des réunions avec chacune des composantes de l'UPS ainsi qu'avec les syndicats et associations présentes à l'UPS ;
- la diffusion d'un questionnaire individuel.

Le traitement des réponses aux questionnaires fait ressortir l'ordre de priorité suivant parmi les quatre champs d'activités proposés :

1. 29 % des points pour « *ressources pédagogiques* » ;
2. 28 % des points pour « *formation continue pour les enseignants* » ;
3. 24 % des points pour « *information pour les enseignants* » ;
4. 19 % des points pour « *évaluation des formations et des enseignements* ».

On note une répartition assez équilibrée, traduisant une motivation à peu près équivalente pour les quatre items et presque égale pour les deux premiers. Ce classement est à compléter par les réponses apportées à la question « *notez les actions qui vous sembleraient utiles* ».

- « *ressources pédagogiques* » : forte demande de création d'un catalogue de ressources multimédia, ainsi que d'installation d'équipements (essentiellement de vidéo projecteurs) dans les salles d'enseignement. Les réponses mettent aussi en évidence le besoin d'échanger à propos d'expériences TICE et plus largement de mutualiser les expériences et les supports multimédia. Sont également demandées, mais dans une moindre mesure, une aide au développement de ressources multimédia ainsi que l'installation de salles équipés d'ordinateurs en accès libre pour les étudiants.
- « *formation continue pour les enseignants* » : une demande importante de formation aux outils de l'informatique est enregistrée, suivie de demandes de formation de types disciplinaire et pédagogique (classées ex aequo).
- « *information pour les enseignants* » : les enseignants souhaitent la création d'un site spécifique pour l'enseignement qui organise clairement les informations de façon à gagner du temps et de l'efficacité dans la recherche de documents. En particulier sont demandés les programmes du lycée, une description complète et lisible de l'ensemble des cursus, des informations de type administratif.
- « *évaluation des formations et des enseignements* » : les réponses exprimées traduisent plutôt de la satisfaction quant à la procédure d'évaluation actuelle, tout en indiquant qu'il faudrait aider ensuite à la mise en œuvre des conclusions des commissions paritaires. À noter également des propositions pour compléter l'évaluation actuelle par d'autres informations.

Les discussions engagées dans les réunions, souvent dans le cadre de conseils d'UFR ou de commissions pédagogiques, se sont plutôt focalisées sur les problèmes rencontrés et reflètent globalement une certaine lassitude des enseignants qui constatent unanimement une dégradation des conditions de travail. Les demandes les plus fréquentes concernent des équipements et une structure ressource pour le développement des TICE ; des porteurs de projets en suspens se disent impatients de voir fonctionner quelque chose. La question des moyens spécifiques à la SUP est aussi souvent évoquée, aussi bien financiers qu'humains, avec le besoin de compétences techniques pointues. Certains personnels techniques manifestent le désir d'être associés à une réflexion globale sur les TICE.

L'accueil réservé à cette consultation a été favorable, les discussions parfois animées, souvent riches. Elles ont permis d'atteindre le double objectif qui était visé : informer directement sur le projet de SUP et écouter les réactions pour alimenter sa construction.